



Vélo.Cité

148

Septembre 2019

ISSN:1954-9032 • 2 €

CÉDEZ LE
PASSAGE

Bourse aux vélos

*Précautions
contre le vol*

Bloc-notes

Dimanche 6 octobre, Bordeaux

Bourse aux vélos (p. 3)

Samedi 12 octobre, Bordeaux

F'AB^M, Festival des arts (p. 2)

21-25 octobre, Bordeaux

Formation IMV (p. 3)

Du 4 au 20 octobre



Balade des arts à vélo

« We can be heroes » : c'est le thème du prochain festival international des arts de Bordeaux, le FAB. Eh bien justement, les cyclistes ne sont-ils pas des héros modernes ? C'est avec cette question en filigrane que Vélo-Cité a décidé de s'associer au festival, en proposant une balade qui permettra de découvrir sa programmation. Nous enfourcherons donc nos vélos le **samedi 12 octobre** prochain à 17 h 30 pour aller au devant de rencontres artistiques impromptues au détour des rues, visiter des expositions, et nous étonner des performances qui rythmeront la balade.

Visite commentée, ouverte à tous sur inscription sur le site de Vélo-Cité (places limitées).

Programme de toutes les manifestations sur <https://fab.festivalbordeaux.com/edition-en-cours/programme/#>

Forums des associations

Voici la liste des forums dans lesquels nous serons présents :

- **vendredi 6 septembre** / Bassens
- **samedi 7 septembre** / Talence / Gradignan / Mérignac / Floirac
- **samedi 14 septembre** / Cenon
- **dimanche 22 septembre** / Cap asso Bordeaux

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux n° 148

ISSN : 1954 - 9032

Rédaction

Mireille Bousquet-Mélou, Sacha Viel

Mise en page

Daniel Dandreaux

Le vélo du coiffeur

Aujourd'hui en ville, les vélos sont partout. Enfin, presque. Pas sur la rocade, évidemment (quoique, on aimerait bien avoir notre propre rocade cycliste, en site propre, tout autour de la métropole !). Pas sur la route de Toulouse, non plus. Ou pas trop. En tous cas, là, il n'y a pas d'aménagement cyclable. Pas encore, nous dit-on maintenant. Pas trop non plus sur les boulevards. Sur cet axe, il y a moins de vélos qu'il y en aura après, paraît-il, après les travaux d'élargissement des bandes cyclables qui doivent se faire sous peu. Mais alors où y a-t-il des vélos partout ? Sur les quais ? Ah ! Et d'ailleurs, ça dérange les piétons, faute d'aménagement dédié aux cyclistes le long des hangars. Patience, nous répond-on, le projet n'a été étudié qu'il y a trois ans ! Bon alors où ? Ben sur le mobilier urbain pardi ! C'est qu'il manque encore pas mal d'arceaux pour attacher sa monture, notamment en hypercentre. Et maintenant que le « free floating » n'est plus si libre que ça, les vélos en plastique viennent squatter nos arceaux.

Il y a aussi des vélos fixes. Oui, des vélos qui ne bougent pas. Des vélos de décoration. Car le vélo, c'est tendance ! Beaucoup de commerçants arborent devant leur échoppe un biclou plus ou moins usé, souvent plus que moins, d'ailleurs. Parmi eux, un a disparu, un peu avant l'été. Le plus fameux d'entre eux, probablement le plus ancien aussi, un des pionniers de la décoration à deux roues de nos rues. C'est le vélo du coiffeur de la rue Camille-Sauvageau, dans le quartier Saint-Michel à Bordeaux. Voyez plutôt la couverture de ce bulletin, cela vous rappellera probablement des souvenirs. Oui mais voilà, le coiffeur a rangé ses ciseaux, et avec, son vélo. On annonce une repreneuse, mais reverra-t-on notre bon vieux vélo ? C'est que ce vélo, c'est un peu le nôtre, car ce que l'histoire n'a pas encore dit, c'est que cette monture arborait un petit autocollant « Vélo-Cité », signe que son propriétaire lit peut-être ces lignes... Bonne retraite Monsieur le coiffeur !

Pour nous, le taf continue. Et la rentrée sera chargée ! On annonce l'ouverture imminente de deux concertations à partir du mois de septembre : la première sur la route de Toulouse, la seconde sur les boulevards. Vous avez bien lu : nos manifestations du printemps pour la route de Toulouse trouvent une première réponse positive, avec plusieurs scénarios d'aménagement qui vont être soumis à l'avis du public. Il est impératif, chers adhérents, que vous preniez le temps de donner votre avis lors des différentes réunions de concertation ou via le site internet de la Métropole. La voix des cyclistes, démultipliée, est attendue de pied ferme et absolument nécessaire, pour réclamer sur la route de Toulouse un aménagement cyclable continu sur l'ensemble de l'axe.

Bonne rentrée à tous !

■ **Ludovic Fouché**

La FUB à Bordeaux

Les 6 et 7 février prochains, le 20^e congrès de la Fédération française des usagers de la bicyclette se tiendra à Bordeaux



La FUB a choisi les villes de Bordeaux et de Reims pour tenir respectivement son 20^e congrès et son assemblée générale annuelle. Jeudi 6 et vendredi 7 février 2020, le congrès réunira plus de 400 personnes à Bordeaux : élus, techniciens, experts, professionnels du cycle, presse spécialisée et représentants du monde associatif seront rassemblés pour parler vélo. Cette édition sera marquée par la présentation des résultats de la seconde édition du « baromètre des villes cyclables », basé sur une enquête qui démarrera début septembre 2019. Pour rappel,

la première enquête, en 2017, avait récolté plus de 113 000 réponses.

La FUB sera bien sûr épaulée par Vélo-Cité dans l'organisation de cet événement. Le congrès sera également le point de départ des différentes manifestations qui marqueront le 40^e anniversaire de la création de Vélo-Cité. Dès maintenant, notez ces dates et n'hésitez pas à diffuser largement cette information. Les détails du programme seront affinés dans les mois qui viennent.

■ **Alain Guérineaud**

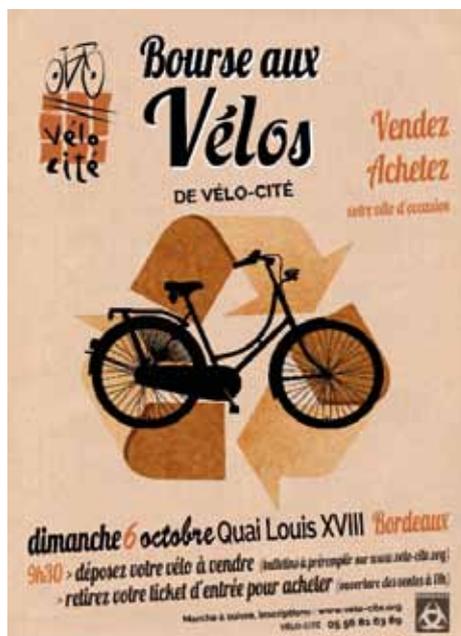
Une formation pour apprendre à faire rouler les enfants à vélo



Vous souhaitez développer l'apprentissage du vélo auprès des enfants au sein de votre structure ou de votre territoire ? Vélo-Cité vous propose d'acquérir les compétences d'initiateur « Mobilité à vélo » (IMV), au travers d'une formation qui aura lieu à Bordeaux et Lormont **du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre**. Ce sera la première formation IMV consacrée aux enfants, dans le cadre de la mise en place du programme national d'apprentissage du vélo à l'école, « Savoir rouler ». Vous trouverez plus d'informations et les modalités d'inscription sur notre page web : velo-cite.org

Dimanche 6 octobre

Bourse aux vélos



En automne, il fait encore bon, c'est le moment de confirmer les bonnes résolutions de la rentrée et de s'offrir un vélo ! Ça tombe bien, car notre prochaine bourse aux vélos se tiendra le **dimanche 6 octobre**, sur le quai Richelieu (parvis de la Maison éco-citoyenne), le long de la Garonne.

Notez bien les horaires !

De 9 h 30 à 11 heures : dépôt des vélos que vous souhaitez vendre. Dans ce même temps, distribution des coupons (gratuits bien sûr) d'ordre d'entrée dans le parc des vélos à vendre.

À 11 heures pile : ouverture du parc à vélos pour la vente. La vente commence à 11 heures et se termine à 13 h 30.

Enfin, de 14 à 15 heures, récupération du prix de votre vente, ou de votre vélo non vendu.

À 15 heures, tout est fini.

De 10 h 30 à 14 h, on propose le également le gravage Bicycode de vos vélos.

Petits conseils : pour vous, vendeurs, lustrez votre vélo avant de le déposer, pensez à gonfler les pneus, et même à faire quelques petits réglages, car de tout cela dépend le prix que les acheteurs accepteront de déboursier.

Et vous, acheteurs potentiels, venez retirer un coupon d'ordre d'entrée dès 9 h 30. L'expérience montre qu'un des facteurs les plus importants pour avoir la joie de repartir à vélo est d'entrer dès la première heure.

Le règlement de la bourse aux vélos et quelques autres documents à consulter, notamment par les déposants, figurent sur notre site internet.

■ **Catherine Joanlanne**

Mais que fait Vélo-Cité ?

Mai

- 02 Réunion du bureau
- 02 Comité de pilotage : un an de la MIDV (maison itinérante du vélo)
- 03 Les vendredis de Vélo-Cité au café Musette
- 04 Réunion de bilan du DLA (dispositif local d'accompagnement)
- 10 Réunion de travail avec Bordeaux Métropole
- 10-11 Assemblée générale de la FUB au Mans
- 16 Animation pour une classe d'école primaire : « Équipement du vélo, équilibre à vélo, mécanique »
- 18 Fête du vélo à Bègles
- 21 Conseil d'administration de la MNE (maison de la nature et de l'environnement), préparation de la Caravane des possibles (tour des alternatives locales à vélo)
- 27 Journée de sensibilisation au vélo à la MDSI (maison départementale de la solidarité et de l'insertion) du quartier St-Jean. Projection de diapos et balade sur les quais

Juin

- 02 Balade à vélo dans le cadre de la journée sans voiture de Lormont
- 04 Animation au jardin public : « Équipement du cycliste et du vélo » pour les Juniors du développement durable
- 06 Conseil d'administration
- 06 Signature d'une convention de partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations (p. 8)
- 06 Rencontre avec les élus et les techniciens de Mérignac
- 14 Manifestation route de Toulouse
- 15 Inauguration d'une piste cyclable à St-Aubin (p. 7)
- 17 Rencontre avec Bordeaux Métropole
- 19 Interview sur France Bleu pour la route de Toulouse
- 19 Visite de terrain au Haillan
- 20 Démarrage de l'application cyclo-fiche
- 22 Bourse aux vélos à Cenon (p. 4)
- 26 Rencontre avec Anne Walryck, adjointe au Maire de Bordeaux
- 27 Rencontre avec Fabien Robert, adjoint au Maire de Bordeaux
- 28 Rencontre avec Patrick Bobet, président de Bordeaux Métropole
- 29 Rencontre avec Nicolas Florian, maire de Bordeaux, et Émilie Kuziew, maire adjointe pour Bordeaux sud

Juillet

- 03 Rencontre avec le bailleur social Domofrance à propos du programme Alvéole (stationnement résidentiel à Cenon et Lormont)
- 06 Remise en selle
- 06 Cyclo-inspection au Haillan
- 07 Bourse aux vélos rive droite quai de Queyries
- 13 Remise en selle
- 16 Rencontre avec Olivier Schneider, président de la FUB
- 29 Rencontre avec le bailleur social Aquitanis à propos du programme Alvéole

Bruges : balade à vélo pour les nouveaux habitants



La ville de Bruges organise depuis quelques années une balade à vélo destinée aux nouveaux habitants (le 7 septembre cette année). Vélo-Cité en est le partenaire « historique » et c'est chaque fois un plaisir d'accompagner les participants à la découverte de leur commune. C'est indéniablement une bonne façon d'aborder la ville et d'en découvrir les multiples facettes. Cela permet également de comprendre qu'à vélo on n'est jamais bien loin des équipements communaux et des services : écoles, services administratifs et sociaux, commerces, stations de tram et de bus. Les nouveaux venus, jeunes et moins jeunes, découvrent aussi comment les aménagements cyclables permettent des liaisons rapides entre différents lieux, et dispensent de la voiture pour les déplacements courts.

Une action qui pourrait parfaitement être reprise par nombre de communes de notre métropole pour inciter les nouveaux habitants à utiliser un moyen de transport rapide et moderne : le vélo !

■ AG

La première bourse aux vélos à Cenon

Le 22 juin dernier, Vélo-Cité avait répondu « Go ! » pour installer sa bourse aux vélos dans le haut de Cenon, dans le cadre de la manifestation « Fêtons Palmer ». Nos bénévoles et salariés avaient bien fait les choses, et quelques beaux vélos rénovés attendaient les acheteurs. Malheureusement, la foule des clients se faisait désirer. Le vélo n'a-t-il pas le même succès sur ces hauteurs qu'à Bordeaux. Peut-être

que notre « comm » n'avait pas réussi à toucher les gens, peut-être que l'immersion dans une fête ne nous rend pas assez visibles. Nous n'en sommes que plus motivés pour continuer notre démarche d'implantation du vélo sur la rive droite !

■ Max Clogenson



Randonnée estivale le long de la route de Toulouse

La route de Toulouse est une grande artère d'entrée dans Bordeaux, longue de 4 km environ. À la limite de quatre communes (Bordeaux, Talence, Bègles et Villenave d'Ornon), elle supporte un trafic automobile important. Elle est aujourd'hui essentiellement dépourvue d'aménagements cyclables

Vélo-Cité a organisé deux manifestations sur cette route, le 29 mars et le 14 juin, qui ont rassemblé 180 cyclistes. Bordeaux Métropole a annoncé le lancement d'une concertation en septembre, qui portera sur l'intégralité de cet axe.

Marc Laveuve et Gérard Seguin, membres du groupe local Villenavais, ont effectué début juillet un aller-retour à vélo de la barrière de Toulouse au pont de la Maye. L'objectif n'était pas de proposer des modifications majeures de voirie – ceci a déjà été fait par Vélo-Cité sur la portion de Talence, et le sera sur les autres tronçons – mais d'effectuer un état des lieux et de faire des propositions qui pourraient déboucher rapidement sur des aménagements provisoires.

En effet, si la consultation doit démarrer en septembre, les travaux, eux, pourraient bien s'échelonner sur cinq ans... Il faudrait donc rendre acceptable l'existant pour encore quelques temps.

Barrière de Toulouse, ça démarre mal

Imaginons une arrivée depuis le boulevard Roosevelt. S'y trouvent une bande cyclable et un tourne à droite : bien ! Mais la bande cyclable qui va en principe jusqu'au feu est quasiment effacée. Ensuite, la barrière de Toulouse est encombrée de véhicules mal garés qui rendent le virage dangereux.

Ce sera là une caractéristique de notre parcours. Malgré l'abondance du stationnement gratuit disponible, de nombreuses voitures sont garées en dehors des zones prévues, parfois peu visibles il est vrai. Les nombreux « arrêts minute » devant les commerces sont tous occupés, mais avec très peu de roulement. Les automobilistes semblent vivre dans un sentiment d'impunité.

Depuis le cours de la Somme, pas mieux : le cycliste ne sait pas où se placer et se met rapidement en danger. Les sas à vélo existent là comme ailleurs, mais sont quasiment effacés et peu respectés. C'est d'ailleurs pratiquement le cas de tous les sas jusqu'au lycée Vaclav Havel. L'importance du trafic fait vite vieillir les peintures.

Une centaine de mètres après la barrière de Toulouse, la chaussée est dégradée, le goudron a sauté autour des plaques d'égout. Cela continue jusqu'à l'hôpital Robert Picqué : mauvais état de la chaussée, avec de nombreux trous.

Quelques propositions

Repeindre les sas à vélo de la barrière de Toulouse jusqu'à l'avenue Édouard Bourlaux. Prévoir un panneau explicatif pour les automobilistes. Placer le feu des voitures avant le sas, et prévoir un feu spécifique pour les cyclistes.

Reboucher proprement les trous et les plaques d'égout.

Refaire toutes les peintures des places de parking. Inciter les autorités à vérifier le bon stationnement des véhicules.

Clinique Bagatelle/Bahia : convenable mais peut mieux faire

Arrivés devant Bagatelle, nous en profitons pour y vérifier l'état du stationnement vélo ; il y en a en quantité significative à plusieurs endroits, mais sans aucune signalétique. Il n'y a pas de station V³ alors qu'il y en a devant l'hôpital Robert Picqué. De nombreux utilisateurs de Bagatelle viennent à vélo et le rapprochement avec Robert Picqué rend urgents des aménagements de qualité sur la route de Toulouse.

Proposition

Une station V³ devant Bagatelle.

Une signalétique précise pour indiquer les stationnements vélo dans Bagatelle.

De l'hôpital Robert Picqué au chemin des Orphelins

La route s'élargit et on peut envisager une double piste cyclable. Mais pour le moment, le stationnement sauvage, qui s'est développé depuis la construction de nouveaux immeubles, empêche cette route d'être relativement confortable.

La route est dégradée devant l'arrêt de bus « Les orphelins ». Des « tourne à droite » ou « va tout droit » aux feux manquent.

Des Orphelins au pont de la Maye

En abordant la descente (près du supermarché Auchan) l'emprise est large et exempte de stationnement : une bande cyclable pourrait être tracée sans grands frais.

Une plaque d'égout se trouve encore sur le passage des cyclistes ; de nouveau, ce n'est pas tant la plaque d'égout qui gêne, mais le goudron qui la ceinture qui a été mal posé et se désagrège.

Le fiasco de la place Aristide-Briand

Cette nouvelle place ignore superbement

toute continuité cyclable. Certes il y a une station V³ et des arceaux. Mais les cyclistes venant de Bordeaux sont dirigés vers une zone piétonne. Dans l'autre sens, un trajet suit le tramway, mais il n'y a aucune indication pour traverser la route de Toulouse. Notre interlocuteur à la mairie de Villenave nous a indiqué que l'aménagement de la place n'était pas terminé. Affaire à suivre donc.

En conclusion, il y a du pain sur la planche et on vous conseille un autre trajet si vous cherchez une randonnée bucolique. Il nous faudra être très présents lors de l'enquête publique...

■ **Gérard Seguin, groupe local villenavais**



La guerre des tranchées



C'est dur à accepter, mais il semble qu'il y ait une passion française pour les tranchées. Est-ce en souvenir du terrible conflit de 14-18, pendant lequel les belligérants en ont creusé des kilomètres ? Peut-on penser qu'il s'agisse d'un lointain hommage à tous ces poilus qui ont laissé leur vie dans ces boyaux ? Ou bien est-ce une spécificité de la capitale girondine qui, jalouse de ne pouvoir se glorifier d'un tel réseau, s'efforce, cent ans plus tard, de démontrer que oui, ici aussi on sait creuser la terre ?

J'avoue que mes évocations sont un brin osées. Mais comment expliquer qu'aussitôt que le bitume d'une route, d'une rue ou d'une piste cyclable est sec, quelqu'un s'empresse de creuser une tranchée qui sera rebouchée à la hâte, parfois des semaines ou des mois plus tard, offrant aux roues des véhicules un généreux dénivelé en creux ou en bosse ? Car il y a plusieurs façons de faire son trou et d'en laisser la trace.

Tout d'abord, l'oublier carrément après y avoir subrepticement glissé pour le combler tout ce qui tombait sous la main : sable, gravier, tessons et autres joyusetés. Inutile de dire qu'au bout de quelques temps l'ouverture béante obligera les cyclistes à la contourner... s'ils le peuvent.

Autre technique, pour montrer qu'on a les moyens : créer un magnifique bourrelet de bitume de plusieurs centimètres d'épaisseur. C'est tout à fait intéressant car on laisse ainsi une vraie trace dans l'histoire : les cyclistes qui passeront dessus se souviendront longtemps de ce monument horizontal.

Enfin, dernière façon de procéder, poser une couche de goudron (ou parfois de ciment)

sur un sol qui n'a pas été suffisamment tassé. Avec comme résultat la création d'une sorte de rigole au bout de quelques temps. Là aussi les chocs ressentis par les conducteurs de biclou via le guidon et la selle leur permettront de vérifier la souplesse de leurs propres articulations.

Qu'il me soit permis d'émettre ici une dernière hypothèse : tous ces « aménagements » sont voulus par les pouvoirs publics afin de lutter contre l'endormissement des cyclistes au guidon. Dans ce cas c'est réussi, surtout lorsqu'on se retrouve à terre à cause de ces travaux mal finis.



■ Alain Guérineaud

Villenave d'Ornon : le groupe local reçu par la mairie



Le groupe local de Villenave d'Ornon, récemment créé, a été reçu le 24 juin à sa demande à la Mairie. Marc Laveuve et Gérard Seguin, correspondants locaux de Vélo-Cité, ont rencontré

Annaïck André et Mathias Morel, respectivement chef de projet pour le développement territorial et directeur du pôle développement durable. Ils leur ont présenté les activités de

Vélo-Cité ainsi que la façon dont l'association fait des propositions sur des axes en cours de modification.

Le premier objectif du groupe local sera de recenser les discontinuités cyclables. Nous avons déjà relevé en particulier l'absence totale de continuité autour de la place Aristide Briand, « nouveau cœur de ville » et au pont de la Maye, lesquelles s'avèrent très pénalisantes. Nous avons également rappelé l'action actuelle sur la route de Toulouse : les deux manifestations et la rencontre avec la mairie de Talence. Nous avons souligné que la lettre adressée à la Mairie par Vélo-Cité à ce sujet était restée sans réponse.

Bref, un rendez-vous cordial mais il est clair qu'il n'y a pas à Villenave d'Ornon une « culture vélo » : pour preuve, l'absence d'arceaux conve-nables dans l'abri vélo de la mairie.

Un nouveau rendez-vous est prévu mi-octobre pour faire le point sur nos remarques et propositions, que nous enverrons par courrier d'ici cette date.

■ Gérard Seguin

Gradignan : des avancées, mais des choix discutables



Tronçon de la route de Canéjan sans aménagement cyclable

À Gradignan, les infrastructures cyclables se mettent en place à un rythme toujours soutenu. Ainsi, le début de l'année a vu la fin des travaux de la rue du Maréchal-Juin, désormais équipée d'une piste cyclable, ainsi que la reconfiguration du carrefour avec la rue des Fontaines-de-Monjous, qui améliore la sécurité des traversées pour les piétons et les cyclistes.

Au printemps ont été mises en place des bandes cyclables munies de séparateurs en béton rue de Beausoleil, et cet automne démarreront les travaux d'aménagement du cours du Général-de-Gaulle entre le centre-ville et Cayac, mettant fin à une importante discontinuité cyclable.

Une récente réunion avec l'élue en charge de l'urbanisme a par ailleurs permis de faire le point sur les nouveaux projets. Ainsi nous a été présenté un aménagement de la rue de Loustalot entre les routes de Canéjan et de Pessac, qui comprendra un espace partagé piétons-cyclistes, côté sud. Toutefois, outre le fait que le projet ne prévoit pas la création d'une véritable piste cyclable et qu'il implique la disparition de la circulation des bus, nous regrettons que cet aménagement soit prioritaire pour la Mairie par rapport à celui de la route de Canéjan, axe autrement plus circulé, très inconfortable pour les vélos, où le trafic est en constante augmentation. Ce trafic va d'ailleurs encore progresser dans les prochains mois avec la construction des nouveaux logements dans le quartier Saint-Albe et dans le secteur des anciens ateliers municipaux. Autre sujet de déception pour la rue du Solarium, pourtant promise de longue date et intégrée dans le projet d'Intérêt métropolitain Innocampus. Ce dernier prévoit la construction d'une passerelle sur l'A63 en 2021. C'est très bien, mais à quoi bon une passerelle si rien n'existe de part et d'autre ? Or, côté Gradignan, malgré nos nombreuses relances, les études sont toujours au point mort pour la rue du Solarium.

On le voit, les projets avancent, mais pas forcément tous dans la direction souhaitée. Restons vigilants !

■ **Philippe Ménard**

Saint-Aubin Médoc en piste !



Le 15 juin, Saint-Aubin inaugurerait le (presque) dernier tronçon de la piste qui relie le centre ville au hameau de Pinsole (il manque quelques dizaines de mètres entre la rue du Tronquet et la place de l'église). À cette occasion, le maire, Christophe Duprat, a rappelé quelques chiffres : en 2020, Saint-Aubin disposera de 16,5 km de continuité cyclable sous forme de pistes et de voies vertes ; 75 % des collégiens se déplacent d'ores et déjà à vélo, et les zones 30 sont en extension continue. C'est la preuve que même dans une commune excentrée de la métropole, on peut se déplacer à bicyclette. Même les jeunes enfants, grâce au vélo-bus qui existe depuis plus de 10 ans et leur permet de gagner l'école à vélo.

■ **Alain Guérineaud**



Les élus, Patrick Bobet, Christophe Duprat et Brigitte Terraza, emmènent le peloton

La Caisse des dépôts arrive à Euratlantique avec son plan vélo



Photo <https://www.bordeaux-euratlantique.fr/zone-de-projet/ilot-9-17/>

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit pour les entreprises un plan de mobilité. Celui-ci vise à optimiser les déplacements liés à son activité, en particulier ceux de son personnel. Ce plan comporte notamment « des mesures relatives à la promotion des moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle, à l'utilisation des transports en commun, au covoiturage et à l'auto-partage, à la marche et à l'usage du vélo ». Depuis deux ans, Ismael Canoyra anime à Vélo-Cité le programme ABAV (Au boulot à vélo), au travers duquel l'association mène des actions

en entreprise pour encourager la pratique du vélo. À ce jour, ABAV a ainsi accompagné dans leur démarche une quarantaine d'entreprises, à des degrés divers.

Le partenariat avec la Caisse des dépôts

La Caisse des dépôts a été un des premiers établissements de la métropole à mettre en place un plan de déplacements d'entreprises (PDE), puis s'est fortement impliquée dès 2011 dans la mise en œuvre d'un plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) à Bordeaux-Lac.

Début 2022, la Caisse des dépôts va déménager sur le site d'Euratlantique, au sud de Bordeaux. Avec un effectif de près de 1 200 personnes, elle génère d'importants flux de salariés et de visiteurs. Dans cette perspective, les nouveaux enjeux sont de poursuivre la dynamique de mobilité durable déjà mise en œuvre, mais aussi d'accompagner les futures habitudes de mobilité des salariés sur le nouveau site. C'est pourquoi le 6 juin dernier, une convention triennale de partenariat a été signée entre Vélo-Cité et la Caisse des dépôts. Elle vise à mettre en place un accompagnement des salariés relevant de l'établissement de Bordeaux, pour une mobilité plus durable, en cohérence avec les exigences posées par la loi de transition énergétique.

Un changement de braquet

Grâce à ce partenariat, l'expertise de Vélo-Cité va s'exercer très en amont, notamment lors de l'élaboration des aménagements et équipements cyclables autour du futur bâtiment. Bien entendu, le partenariat prévoit également des actions de formation, de promotion et de sensibilisation, en particulier par une permanence sur site à Bordeaux-Lac, dans la salle dédiée au projet de déménagement jusqu'à fin 2021.

■ **Ismael Canoyra, Amélie Suteau et Jean Pébayle**

Pas de place pour stationner ? Créez votre propre attache-vélo !



Voici des exemples rencontrés à Anvers en Belgique. D'autres existent dans la métropole bordelaise. Assurez-vous tout de même que votre propriétaire est d'accord (si c'est vous, c'est plus facile) et qu'il n'y a pas d'interdiction de la part de votre mairie (on ne sait jamais !).

■ AG



« Mes chaussures, mon vélo, et puis quoi encore ? »



Pour qui ne la connaîtrait pas, cette réplique culte de Bourvil à Louis de Funès, à l'épreuve du temps, est tirée du film *La grande vadrouille*. « Mon vélo ! »... Ce serait très sûrement nos premiers mots si notre compagnon passait entre de mauvaises mains, tant notre attachement à celui-ci est grand. Chaque année, en France, plus de 400 000 vélos sont volés. Presque un vélo toutes les minutes.

La ville de Bordeaux est largement touchée. Le vélo est devenu le mode de déplacement principal de 17 % des Bordelais, et selon une récente étude sur les mobilités, la Métropole a vu le nombre de cyclistes sur son territoire augmenter de 50 % en quatre ans. S'il y a été relevé jusqu'à présent des problèmes de cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons, et des aménagements toujours à améliorer, le vol de vélo est plus rarement évoqué.

Et pourtant ! C'est un véritable fléau qui peut en dissuader beaucoup, après une ou plusieurs déconvenues. Et d'ailleurs, pourquoi ces vélos sont-ils volés, et par qui ? Une simple « acquisition » à bon marché ? un trafic organisé ? un moyen de transport pratique une fois le dernier bus passé ? Quoiqu'il en soit, bien des cyclistes se retrouvent meurtris à la perte d'un cadeau, d'un achat gourmand, d'un outil de travail, et parfois du seul véhicule disponible en toute liberté pour leurs déplacements personnels ou professionnels.

Des précautions à prendre

La majorité des vols auraient lieu lors d'arrêts minute sans protection ou dans des locaux privés, même s'il ne faut pas croire qu'un lieu fréquenté et illuminé soit une garantie absolue.

Notre premier outil de défense, c'est l'antivol. Voici quelques « règles d'or » faciles à appliquer (source : <https://www.fub.fr/moi-velo/masecurite/equipement/antivols>)

Règle d'or n°1 : achetez un bon antivol. Équipez-vous d'au moins un antivol en U. Un antivol fixe (ou de cadre) en complément est très pra-

tique pour un arrêt minute ou pour verrouiller la roue arrière. Dans les cas critiques (grandes villes, la nuit, etc.), deux U sont utiles. Il existe des systèmes d'attache pour fixer l'antivol sur le cadre : pas besoin de le transporter dans son panier ou son sac à dos ! Comptez 40 à 100 € suivant la qualité et la marque des antivols de niveau « deux roues » dans le test comparatif des antivols réalisé par la FUB.

Règle d'or n°2 : cadenassez toujours votre vélo.

Règle d'or n°3 : attachez le cadre et si possible la roue avant (plus facile à voler) à un point fixe.

Règle d'or n°4 : faites marquer votre vélo avec le marquage Bicycode : on grave sur le cadre du vélo un numéro unique et standardisé, référencé dans un fichier national auquel la police nationale a accès. Il dissuade les voleurs et peut permettre la restitution des vélos à leur propriétaire en cas de vol. À Bordeaux et autour, ce marquage est proposé par la MAMMA (Maison métropolitaine des mobilités alternatives), les associations Vélo-Cité et Cycles & Manivelles.

Stationnement sécurisé

Le plan vélo métropolitain prévoit un volet sur le stationnement sécurisé, et différentes expérimentations (« huches à pain ») sur la voie publique. Pour le moment, les options proposées – qui nécessitent malheureusement des cartes d'abonnement différentes – sont les suivantes. Les parcs de stationnement souterrains : Bourse-Jean Jaurès, Salinières, Hangar 15, Chapeau-Rouge, Tourny (Lhôte), Gambetta, centre commercial Mériadeck, 8 mai 1945, Front du Médoc et La Victoire. Ces parkings sont signalés par la mention « accessible aux vélos » sur les panneaux de jalonnement, et il faut pour les utiliser avoir une carte Parcub (15 €).

Les parcs relais situés à proximité du tramway offrent des places de stationnement pour les vélos. Un garage fermé à la gare Saint-Jean est

accessible sur abonnement (pour un jour, un mois ou un an) auprès de TBM. Dix abris vélo de 14 places chacun sont également accessibles avec la carte TBM.

Assurance

Il est possible de souscrire une assurance spécifique. Cette solution est à étudier de près selon la valeur de votre vélo. Les conditions d'adhésion sont souvent restrictives (achat neuf, marquage obligatoire, couverture seulement pour une utilisation en journée...). L'assurance multirisques classique devrait fonctionner en cas de vol à domicile.

En cas de vol

Songez à la pré-plainte en ligne si votre temps est compté (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr), avant de déposer plainte.

Consultez régulièrement le site « objets découverts 33 » qui recense notamment un grand nombre de vélos volés découverts par les services de la Direction départementale de la sécurité publique de la Gironde : <http://www.velos-objets-decouverts-33.fr>.

Ne vous privez pas non plus de consulter les annonces du site *Le bon coin* ou de sites équivalents...

Enfin, l'association Vélo perdu facilite la recherche des propriétaires de vélos retrouvés par les services municipaux, la police, la gendarmerie ou un particulier : <http://www.velo-perdu.fr>.

■ Jean Labille



Nous autres cyclistes sommes toujours tentés d'observer de quelle façon on nous traite dans les endroits que nous découvrons au gré de nos pérégrinations. Cet été je suis ainsi passé à Bagnères-de-Bigorre, charmante petite ville au pied des Pyrénées. Quand je suis arrivé, quelques jours avant le passage du Tour de France, toute la ville était parée aux couleurs de celui-ci : il y avait des vélos partout, tous les commerçants affichaient leur amour de la petite reine, des pelotons multicolores sillonnaient les rues et les routes des environs et les propositions de stages et de randonnées fleurissaient à chaque coin de rue. Vraiment très enthousiasmant ! Le département et la région apportaient également leur concours avec des panonceaux incitant les automobilistes à respecter les cyclistes, et même en réservant des cols à la pratique cycliste certains jours. Le nombre de manifestations autour du vélo était vraiment impressionnant, et pas seulement concentré sur cette période qui voit les géants du Tour traverser la région. C'est en effet pen-

dant une bonne partie de l'année que le cyclisme génère ici des retombées économiques non négligeables.

Tout cela est donc très favorable au vélo, direz-vous. Sans doute, sans doute... mais avec un bémol car nous avons ici une parfaite illustration de cet état d'esprit si français qui ne perçoit le vélo que comme un sport ou un loisir, et non comme un moyen de déplacement à part entière. J'ai vu bien peu de cyclistes du quotidien dans les rues de la ville, en grande partie plate et aux dimensions modestes. Rares, rares les biclous à sacoques, si l'on excepte les randonneurs au long cours ! Quelques raisons à cela : les emplacements pour garer les bicyclettes sont rarissimes et les aménagements rares ou pas respectés. Mon enthousiasme du début en a pris un coup !

Tout n'est pas perdu cependant puisque la municipalité a bien perçu le problème et souhaite grâce à son « plan de mobilités actives », encourager les Bagnérais à se déplacer davantage à pied et à vélo. C'est urgent en effet quand on

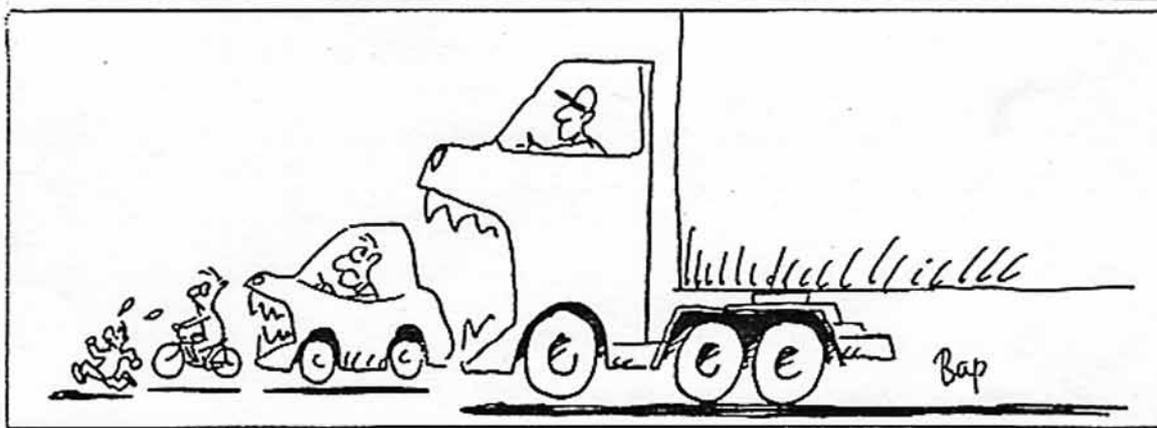
voit que certain(e)s n'hésitent pas à prendre la voiture pour quelques centaines de mètres ! Le retard accumulé pour développer les déplacements en mode doux, au profit du « tout voiture », est ici bien visible. On espère que dans quelques années le plan municipal aura porté ses fruits. La ville et ses habitants pourront alors célébrer toutes les pratiques cyclistes, de la plus modeste à celle qui mène vers les plus hauts sommets.

PS. Il ne s'agit pas ici de stigmatiser la commune de Bagnères-de-Bigorre, qui n'est pas pire que des centaines d'autres en matière d'aménagements cyclables, mais bien de mettre en évidence l'approche différenciée entre le vélo de loisir et celui qui permet les déplacements de tous les jours. La pratique de l'un comme de l'autre est tout à fait respectable, mais on voit bien encore que dans l'esprit de nos compatriotes l'un est plus « noble » que l'autre...

■ Alain Guérineaud



Crédits photos <https://lourdesactu.fr/marche-pour-le-climat-en-velo-a-bagneres>



Des vélocistes qui nous soutiennent

Un certain nombre de vélocistes nous soutiennent, et proposent des réductions aux membres de l'association (sur présentation d'une carte, que nous enverrons désormais à tous les adhérents). N'hésitez pas à aller leur rendre visite !

- **Altermove** (-10 %) 82 cours Alsace-Lorraine, Bordeaux - 05 57 59 84 96
- **Cool Bike** (-15 %) 77 quai des Chartrons, Bordeaux - 05 33 48 13 86
- **Cycles et passion** (-10 %) 4 cours Aristide-Briand, Bordeaux - 06 33 34 40 32
- **Cycloboost** (-5 % sur les kits à assistance électrique, batteries et accessoires ; électrification de vélos) 7 rue de Mireport, Lormont - 09 80 80 16 22
- **Cyvea** (-10 %) 28 cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux - 05 56 81 59 98
- **Écocycles** (-10 %) 36 Avenue Aristide-Briand, Mérignac - 05 56 96 07 50
- **Esprit Cycles** (-10 % main d'œuvre) 27 rue Nancel-Penard, Bordeaux - 05 56 58 78 34
- **L'Hirondelle Bike Shop** (-10 %) 100 cours de Verdun, Bordeaux - 09 54 96 75 60
- **Vhert bleu company (cadeaux)** 265 rue Judaique, Bordeaux - 06 64 88 91 87

Sont également adhérents à l'association :

Cycles Mariani (Pessac), Cycles Fouchy (Villenave d'Ornon), Bordeaux Bike Repair (itinérant), Les Sonnettes bordelaises (Bordeaux), Vecto triporteurs, et Western Flyer (Bordeaux).

Solution du n° 78

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|
| I | J | O | R | D | A | N | B | A | R | D | E | L | L | A |
| II | E | R | E | | L | A | U | T | E | R | | A | I | L |
| III | T | I | S | S | U | T | E | R | I | E | | C | | T |
| IV | O | P | P | E | N | H | E | I | M | E | R | | N | E |
| V | N | E | E | S | | A | | U | | | O | L | U | R |
| VI | D | A | C | T | Y | L | O | M | A | N | C | I | E | N |
| VII | E | U | T | | | I | T | | L | A | | B | L | A |
| VIII | P | | A | F | F | E | R | M | I | S | S | E | N | T |
| IX | R | E | B | E | L | L | I | O | N | N | E | R | A | I |
| X | E | L | L | | I | O | N | I | E | | E | T | | V |
| XI | S | T | E | L | L | I | O | N | A | T | A | I | R | E |
| XII | E | R | M | E | | S | | S | T | E | R | N | U | M |
| XIII | N | O | E | T | H | E | R | | E | N | I | E | M | E |
| XIV | C | I | N | E | M | A | S | | R | O | N | R | O | N |
| XV | E | N | T | H | O | U | S | I | A | S | M | A | N | T |

MOTS CROISÉS n° 79 par Anne Dicky

Horizontalement

I. Contre les droits de l'homme. — II. Démentit. — Tendance, pour l'action. — III. Annonce un grand remplacement (sigle). — Partie de la troposphère. — Comme ça en Italie. — IV. N'aime guère le genre humain. — V. Champion. — Bizarrement charnu. — Préposition. — VI. Femmes fatales. — VII. Tout près. — Très vieille bataille. — VIII. Ancienne compagnie d'aviation. — Moment particulier. — IX. Apport d'énergie. — X. Orbitale frontière (sigle). — Presque rien. — Possessif. — XI. Vieille unité. — Moment particulier. — XII. Truchement. — XIII. N'entend ni ne parle.

Verticalement

1. Qui veulent faire l'ange ? — 2. Benêt. — Fabuliste italien. — 3. Symbole chimique. — À toi, César ! — Pronom. — 4. Publié. — Moirer en désordre. — 5. Lettres de semonce. — Arrivé. — Diminutif d'Edward. — 6. L'avenir de l'homme sans lui. — 7. Affectation. — Ancêtre animal. — 8. Démonstratif. — Drôle de grue. — Le début de la fin de Kemal. — 9. Manque d'ensemble. — 10. Arrêt. — Résolution (sigle). — Fête étrangère. — 11. Conservatoire. — Saucisse. — Note. — 12. Fait un titre.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | | |
| XI | | | | | | | | | | | | |
| XII | | | | | | | | | | | | |
| XIII | | | | | | | | | | | | |

Depuis la création de l'association et les premiers numéros du bulletin, et pendant des années, des adhérents artistes ont offert leurs dessins, souvent humoristiques, autour de la bicyclette. Sortis de leur contextes, certains paraîtront naïfs, d'autres touchants. Tous font partie de la mémoire de Vélo-Cité.

Cette pratique s'est perdue au fil du temps. On peut le regretter et espérer que de nouvelles générations de dessinateurs reprennent le flambeau.

